

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 23 JUIN 2009

Présents :

Didier GUILLAUME – Jean-Yves PILLIER – Alain DAVASE– Catherine CLEMOT – Michel COULETEL – Gabriel HUBERT - Christian CUSSONNEAU – Caroline ROBINEAU.

Excusée :

Dominique BILLY - Martine BEAUMONT

Absents :

Gilles FOULON

Travaux de voirie 2010 : demande de subvention pour le Chemin Rural Le Vidas (2^{ème} partie)

Dans le cadre du programme des travaux de voirie 2010, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- . décide de la création d'une voie de desserte "Chemin Rural du Vidas" (2^{ème} partie),
- . approuve l'estimation de l'opération s'élevant à 25 815. euros Hors Taxes (30 874,74 € Toutes Taxes Comprises),
- . sollicite une aide aussi substantielle que possible auprès de Monsieur le Président du Conseil Général de Maine-et-Loire,
- . précise que la part qui restera à la charge de la commune fera l'objet d'un emprunt.

Raccordement d'une habitation à "La Motelle" au réseau de distribution publique d'électricité

En vue du raccordement au réseau de distribution publique d'électricité de l'habitation nouvelle à "La Motelle", n° 13, le Conseil Municipal s'est engagé à verser la somme de 375. € au Syndicat Intercommunal des Energies de Maine-et-Loire qui est chargé de l'opération et qui finance lui-même 5 845,44 €, en précisant que ladite participation communale sera répercutée en totalité aux bénéficiaires, conformément à la délibération du conseil municipal du 6 décembre 2002 instaurant le régime de la participation pour voies nouvelles et réseaux.

Taux de majoration de la redevance d'assainissement collectif

Vu l'article L.1331-8 du Code de la santé publique et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a décidé de la majoration, à hauteur de 100%, de la redevance d'assainissement collectif envers chaque propriétaire d'immeuble(s) bâti(s) raccordable(s) et non raccordé(s) au réseau d'assainissement collectif à l'expiration du délai règlementairement fixé.

Demande d'adhésion de 2 communautés de communes au Syndicat Intercommunal des Energies de Maine-et-Loire

Le Conseil Municipal a donné un avis favorable à l'adhésion, au titre de la compétence optionnelle liée à l'éclairage public, des deux communautés de communes suivantes :

- la Communauté de Communes du Vihiersois Haut Layon et
- la Communauté de Communes du Canton de Champtoceaux.

Aménagement de la cour de la salle d'animation de La Maligny

Après analyse des offres reçues pour l'aménagement de la cour de la salle d'animation de La Maligny, le Conseil Municipal a décidé de retenir celle de la Société HARDOUIN, moins-disante, qui s'élève à 4 423,41 euros Toutes Taxes Comprises.

Défrichement du site du Bois de la Prévenchère

Monsieur le Maire a fait part au Conseil de l'arrêté préfectoral en date du 5 juin 2009, reçu en mairie le 15 juin dernier, portant refus d'autorisation de défrichement des parcelles boisées sur le territoire communal, d'une superficie de 28 ha 95 a 18 ca, dans le cadre du projet de carrière d'extraction de matériaux sableux de la Société de Dragage du Val de Loire.